



UGICT

04/09/13

ingénierie lardy

RÉFORME DES RETRAITES

UN PROJET QUI PÉNALISE TOUS LES SALARIÉS... ET SURTOUT LA JEUNESSE !

En 2010, les actuels ministres ou députés socialistes avaient contesté la réforme Sarkozy... justement parce qu'elle portait l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans. Mais à l'évidence, le retour de la retraite à 60 ans n'est pas au programme.

Le projet Ayrault – Hollande : une réforme dans la continuité de celle de Fillon et Sarkozy !

Ce sera cotiser plus ! Et travailler plus longtemps !

**La CGT appelle les salariés à se mettre en grève
la journée du 10 Septembre
pour participer nombreux aux manifestations
et pour imposer le retrait de ce projet.**

Nous appelons les salariés à se retrouver à 13H00 devant le CE, pour se rendre ensemble à la manifestation à 14H00 REPUBLIQUE - NATION via bld Voltaire

L'appel à la grève que nous lançons couvre la journée entière, il est possible pour ceux qui le veulent, de se mettre en grève la totalité de la journée. Nous appelons à être le plus nombreux à participer à la manifestation à Paris, c'est pourquoi, nous avons mis en place un bus CGT avec SUD. Pour ceux qui veulent faire moins, c'est également possible (1H00 de grève en fin de poste pour les équipes par exemple). Chacun déclare en fait à sa hiérarchie, le moment et le nombre d'heure de grève qu'il souhaite faire.

**A la descente de la cantine
Inscrivez-vous aux transports collectifs
pour aller ensemble à la manifestation Parisienne
(Participation 5 €)**

Après 2 jours d'une pseudo-concertation avec les syndicats et le patronat, le gouvernement a choisi de se situer dans la continuité des réformes de 1993, 1995, 2003, 2007 et 2010 :

- en privilégiant la poursuite jusqu'en 2020 de l'allongement de la durée de cotisation prévue par la loi Fillon de 2003, pour bénéficier d'une pension à "taux plein" (à raison d'un trimestre de plus tous les 3 ans)
- en poursuivant cette augmentation au-delà de 2020, jusqu'en 2035 (à nouveau avec un trimestre de plus tous les 3 ans).
- en nous imposant, pour la 6ème fois en 20 ans, une nouvelle régression sociale, en augmentant jusqu'à 43 ans le nombre d'années de cotisations nécessaires pour avoir une retraite à "taux plein" pour les jeunes nés à partir de 1973, contre 41 ans et demi aujourd'hui, pour la génération née en 1956.

Mais pour les jeunes qui rentrent de plus en plus tard dans le monde du travail, le fameux "taux plein" ne sera atteint... que bien après 65 ans !

Et pour tous ceux et celles qui voudront quand même partir à 62 ans, sans avoir leurs 43 annuités, ce sera l'effondrement de la pension de la retraite, avec l'application de la "décote" sur la pension payée (moins 5% par année manquante, jusqu'à un maximum de moins 25%).

Ou bien il leur faudra attendre... l'âge de 67 ans, pour partir sans "décote"!



UGICT

CETTE "RÉFORME"

C'EST ENCORE MOINS DE POUVOIR D'ACHAT POUR LES SALARIÉS COMME POUR LES RETRAITÉS

Oui, le gouvernement a provisoirement renoncé à augmenter la CSG. Par contre, il a décidé la hausse de la cotisation retraite du salarié : 0,15 point dès 2014, puis 0,05 en 2015, 2016 et 2017, soit au final 0,3 point de retenue supplémentaire sur le bulletin de paie en 2017.

On nous raconte que la hausse de la cotisation patronale sera équivalente. Mais en contrepartie, les 5,4 % de cotisations patronales pour les allocations familiales seront réduites pour un montant au moins équivalent, voire davantage.

La hausse des cotisations ne coûtera donc pas un seul centime au patronat. Avec un risque : que le financement de ce "cadeau" aux patrons soit transféré sur les ménages par une nouvelle augmentation de la CSG, ou une nouvelle TVA soi-disant "sociale".

Pour les parents retraités ayant élevé 3 enfants et plus, qui bénéficient à ce titre d'une majoration de 10% de leur pension de retraite, le projet de réforme prévoit de supprimer l'exonération de l'impôt sur le revenu qui s'appliquait sur le montant de cette majoration.

POURTANT L'ARGENT EXISTE...

Pour nous faire avaler que sa réforme serait indispensable, le gouvernement nous explique que notre système de retraite "par répartition" serait menacé à l'horizon 2020, si l'on ne trouve pas les 21 milliards d'euros qui manqueront à son financement !!!

Pourtant, les moyens existent pour financer les retraites, sans amputer le pouvoir d'achat des salariés et retraités, à condition d'avoir le courage politique de prendre l'argent là où il est :

- les profits des grands groupes sont florissants: 50,8 milliards d'euros, rien que pour les 40 entreprises du CAC 40 en 2013
- les 500 plus grosses fortunes de France ont augmenté de 25% en un an: plus 66 milliards d'euros
- les entreprises sont subventionnées à hauteur de 200 milliards d'euros par les finances publiques: dont 20 milliards au titre du Crédit d'impôt compétitivité emploi
- la fraude fiscale des plus riches prive le budget de l'état de 60 à 80 milliards d'euros chaque année.

Lutter pour l'augmentation de nos salaires, en finir avec la progression du chômage en interdisant les licenciements, permettrait également d'apporter de nouvelles ressources pour financer nos retraites:

- 1 million d'emplois créés, c'est 5 milliards de cotisations pour les retraites
- 1% d'augmentation des salaires, c'est 3 milliards de recettes de plus pour la sécu

Construisons l'indispensable mobilisation pour mettre en échec le projet de réforme du gouvernement !

**Participons aux manifestations Mardi 10 septembre
Inscrivez-vous aux transports collectifs
pour aller ensemble à la manifestation Parisienne**

Ingénierie Lardy